



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES  
-----  
ARRONDISSEMENT DE NICE  
-----  
MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice 19  
présents 16  
votants 19

Le mardi 12 mars 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 1 mars 2024

### DELIBERATION

N° 64/2024

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Isabelle SAUVE, Paul REY, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

### OBJET :

Demande de subventions  
pour l'organisation du  
festival « Les Reflets du Lac »  
2024

**ABSENTS :** Thierry GUIDO, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI.

**ONT DONNÉ POUVOIR :** Thierry GUIDO à Isabelle SAUVE, Herbert WOLFERS à Paul REY, Karine BOETTI à Audrey ROSSI.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

**Monsieur le Maire** propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide de plusieurs organismes, afin de financer l'organisation du festival « Les Reflets du Lac » pour l'été 2024.

Le montant de cette demande de subvention est de 55 000 € et se compose comme suit :

- **Location du chapiteau :** 15 000 €
- **Organisation de manifestations :**
  - Concert « chanson française » 20 000 €
  - Spectacle hypnose Michel KAPLAN 5 000 €
  - Spectacle humour Éric COLLADO 5 000 €
  - Concert classique/lyrique 2 000 €
  - Aïdas 1 000 €
  - Communication 5 000 €



Monsieur le Maire présente le plan de financement, joint à la présente délibération, et sollicite l'aide du Département à hauteur de 15 000 €, l'aide de la DRAC à hauteur de 20% du montant total, et l'aide de la Région à hauteur de 20% du montant total, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire et après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**APPROUVE** la demande de subventions pour l'organisation du festival « Les Reflets du Lac » pour la saison estivale 2024.

**APPROUVE** le plan de financement.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer cette opération.

**INDIQUE** que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2024 en section d'investissement aux chapitre t article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

Pour copie conforme



Le Maire

Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN



PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : ORGANISATION DU FESTIVAL « LES REFLETS DU LAC » - SAISON ESTIVALE 2024

**DEPENSE :**

Montant 55 000 € TTC

**RECETTES :**

DEPARTEMENT	15 000 €
DRAC 20%	11 000 €
REGION 20%	11 000 €
PART COMMUNE	18 000 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 12/03/2024

Le Maire,  
  
 Sébastien OUHARAN  
06540